



MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

DIRECTION GENERALE
DES ELECTIONS



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Directeur général des Elections invite les partis politiques légalement constitués, les coalitions de partis politiques légalement constitués et les entités regroupant des personnes indépendantes, à participer à la séance de tirage au sort qui se tiendra le **jeudi 26 septembre 2024 à 10 heures** dans ses locaux.

Ce tirage déterminera l'ordre de passage pour le dépôt des dossiers de candidature prévu du **samedi 28 à 8 heures** au **dimanche 29 septembre 2024 à minuit**.

NB : Il y a lieu de préciser que le tirage au sort concerne toutes les formations politiques et entités indépendantes désireuses de participer aux élections législatives anticipées.

Dakar, le **25 SEP. 2024**

